

passage piétons	partie de la chaussée signalée par des bandes blanches : c'est l'endroit où le piéton doit traverser
prudent	attentif (= qui fait attention)
pédestre	à pied
repère	signe ou objet qui sert à retrouver un emplacement = information
riverain d'une rue	personne qui habite dans cette rue
rue piétonne	normalement réservée aux piétons mais parfois utilisée par des véhicules
signaler	avertir, prévenir
surgir	arriver vite ou par surprise
vigilant	attentif, prudent, qui fait attention aux dangers possibles
voie	chemin, route, rue...
vulnérable	qui est peu ou mal protégé
"zone à risques"	endroit très dangereux
obstacle	objet qui gêne
manœuvrer	bouger, déplacer
itinéraire	trajet > chemin que l'on a choisi
infraction	non-respect du code de la route (Loi)
éblouissant	qui empêche de voir à cause d'une forte lumière (exemple : les phares d'une voiture)
danger imminent	danger proche
chaussée	zone réservée aux véhicules, interdite aux piétons sauf aux passages piétons
chantier	endroit où l'on construit ou transforme un bâtiment
bas-côté	partie au bord de la route, souvent herbeuse, sur laquelle les piétons peuvent marcher
bande réfléchissante	bande de tissu brillant ("s'éclairant") la nuit, à la lumière des phares
bande d'éveil de vigilance	surface que les personnes malvoyantes ou non-voyantes peuvent reconnaître au toucher et qui leur signale un danger
bande cyclable	partie de la chaussée réservée aux vélos, délimitée par des bandes blanches
allure du pas	vitesse à laquelle on marche, lentement ou rapidement

